



DÉBAT NATIONAL

Exprimons-nous !

La CFDT alerte de longue date sur le mal-être social, l'injustice fiscale, le pouvoir d'achat et les inégalités territoriales. Depuis le début de la « crise des gilets jaunes », nous appelons au dialogue et à la construction de solutions concrètes. Le gouvernement a annoncé le lancement d'un débat national qui a débuté le 15 janvier 2019 et qui prendra notamment la forme de débats territoriaux jusqu'au 15 mars.

Ces débats ne seront pas à eux seuls la réponse à la crise actuelle mais ils peuvent permettre l'expression des citoyens et constituer autant de moments de démocratie participative que la CFDT appelle à renforcer depuis plusieurs années. Sans préjuger des conclusions que pourront tirer de ces moments d'échanges le président de la République et le gouvernement, nous vous invitons à participer aux débats organisés sur vos territoires.

Ce document a été conçu comme une source d'idées, un appui aux débats qui présente l'enjeu, le sens, ainsi que des domaines d'actions possibles et des exemples de propositions CFDT.

Nous proposons cinq thèmes de débats : le pouvoir d'achat, la transition écologique, les services publics, la fiscalité et la démocratie. En complément, n'hésitez pas consulter sur le site CFDT.FR — à travers nos argumentaires et nos textes de congrès — l'essentiel des revendications et orientations de la CFDT.

Si vous avez des questions ou besoin d'un éclairage sur un autre sujet, n'hésitez pas à vous adresser à votre structure CFDT de proximité.

Chaque proposition formulée dans les fiches fait référence à des leviers d'action qui peuvent concerner plusieurs thèmes. Des icônes vous permettront de repérer ces thèmes plus facilement !



DÉBAT NATIONAL

Exprimons-nous !

AMÉLIORER LE POUVOIR D'ACHAT



Emploi



Équité



Lieux de travail



Mobilité



Energie

L'ENJEU

LIMITER LE POIDS DES DÉPENSES CONTRAINTEES ET AUGMENTER LES RESSOURCES DE CHACUN POUR AMÉLIORER LE POUVOIR D'ACHAT DE TOUS LES CITOYENS.

LE SENS

Il y a deux façons d'accroître le pouvoir d'achat : augmenter les ressources (revenu du travail et prestations sociales) et limiter le poids des dépenses contraintes. Il faut agir sur les deux leviers. Pour les revenus du travail, c'est dans les entreprises et les

administrations qu'il faut agir. Et c'est par des mesures de justice sociale et fiscale que le gouvernement pourra réduire le poids des dépenses contraintes (logement, électricité, téléphone...).

NOS PROPOSITIONS

PARTAGER ÉQUITABLEMENT LA RICHESSE CRÉÉE PAR L'ENTREPRISE



La richesse créée dans une entreprise est aussi et surtout le fruit du travail des salariés. Lorsqu'une entreprise fait des profits, les actionnaires ou les dirigeants ne peuvent pas être les seuls bénéficiaires de ces bons résultats.



Le partage des richesses doit se faire en toute transparence, et de façon juste et équitable pour tous.

EXEMPLE

Exiger la communication dans l'entreprise de la répartition des bénéfices

Les salariés ignorent généralement comment les bénéfices de l'entreprise sont répartis entre l'investissement (en emploi, en matériel et en innovation), les salaires et les dividendes versés aux actionnaires. Il faut communiquer ces données auprès des salariés : via les représentants du personnel dans un premier temps, et par un affichage clair ensuite (avec le bulletin de paie par exemple)

EXEMPLE

Appliquer des sanctions dissuasives pour la non-transparence des écarts de rémunérations dans les entreprises

Les écarts entre les plus hautes rémunérations et les plus bas salaires sont très rarement connus. Selon le code du Travail, ces informations devraient être données aux représentants des salariés élus dans les comités sociaux et économiques. Mais ce n'est pas toujours le cas. Les élus peuvent agir avec le soutien des salariés, mais il faut aussi des outils de contrôle et des mesures dissuasives en cas de non-respect de cette obligation.

EXEMPLE

Limiter les écarts de rémunérations dans les entreprises

La transparence des informations n'a de sens que si elle sert un objectif de justice sociale dans la répartition des richesses de l'entreprise. Il faut donc rendre obligatoire une limitation des écarts de rémunération.

QUI ? Ce sont les entreprises qui doivent inclure dans leurs accords de Négociation annuelle obligatoire (NAO) un plafonnement des écarts de salaires.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE SALAIRES ENTRE FEMMES ET HOMMES



Les métiers exercés et les postes occupés par les femmes doivent être mieux reconnus. Par exemple, 58% des salariés au SMIC sont des femmes (et même 65% dans les entreprises de plus de 250 salariés).



EXEMPLE

Conditions d'emploi et de travail

Il faut réévaluer les classifications et revaloriser les métiers majoritairement occupés par les femmes (notamment dans les services à la personne).



Il faut limiter les temps partiels contraints, subis majoritairement par les femmes.

AGIR POUR AMÉLIORER LES RESSOURCES ET/OU LES REVENUS DE CHACUN



En agissant dans les entreprises pour une meilleure répartition des richesses, nous améliorerons le pouvoir d'achat de 20 millions de salariés du privé en France. Pour les autres, notamment les agents des Fonctions publiques, les retraités ou encore les demandeurs d'emploi, il faut s'emparer d'autres leviers pour améliorer leur pouvoir d'achat



EXEMPLE

Améliorer le pouvoir d'achat des agents publics

Il faut revaloriser le point d'indice ou l'attribution de points supplémentaires pour les 5,2 millions d'agents publics.

EXEMPLE

Protection sociale des agents publics

Les employeurs publics doivent participer au même titre que les employeurs privés au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents.

QUI ? C'est la responsabilité de l'État comme employeur.

EXEMPLE

Améliorer le pouvoir d'achat des retraités

Il faut sortir de la sous-indexation des pensions pour assurer aux retraités une participation aux fruits de la croissance.

Les basses pensions doivent être revalorisées : après une vie entière au travail, le niveau de pension minimale est aujourd'hui de 950 euros/mois. Il faut qu'il soit au minimum au niveau du SMIC.

EXEMPLE

Minimas sociaux

Regrouper les minimas sociaux sous condition de ressources et simplifier leur accès autour de la constitution d'un socle de droits sociaux universels (qui maintient des compléments spécifiques aux situations de chacun : insertion, handicap et vieillesse).

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EMPLOI POUR LES TRAVAILLEURS QUI ALTERNENT SANS CESSE DE COURTES PÉRIODES D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE



Sur l'ensemble des embauches en France, près de 9 sur 10 se font en CDD, et 70% d'entre elles durent moins d'un mois. Ces personnes sont des travailleurs précaires qui enchainent souvent dans le mois plusieurs CDD ou missions d'interim : 70% de ces travailleurs ont un revenu inférieur au SMIC.



Pour la plupart, ils travaillent et aspirent à travailler à temps plein. Or, ce sont bien les employeurs qui définissent la durée du contrat, la rémunération, les horaires, les conditions de travail et d'emploi.

EXEMPLE

Limiter les recours abusifs aux contrats courts et précaires

Il faut responsabiliser les entreprises pour limiter les recours abusifs aux contrats très courts en instaurant par exemple un bonus-malus, en sécurisant les parcours de vie et professionnels des personnes qui les subissent.

LIMITER LE POIDS DES DÉPENSES CONTRAINTES



Se loger, se vêtir, manger, se chauffer, se déplacer, téléphoner... constituent un socle de dépenses contraintes dont il faut limiter le poids pour améliorer le pouvoir

d'achat et permettre notamment l'accès à des activités sportives, sociales et culturelles.



EXEMPLE

Aides à la transition écologique

Compenser les efforts indispensables à la transition écologique par des aides spécifiques à la hauteur des besoins des ménages modestes (chèque mobilité, aide substantielle pour l'achat de véhicules propres, aides incitatives au covoiturage...).



EXEMPLE

Plans de déplacement

Négocier des plans de déplacement d'entreprise, et s'il n'y en a pas, rendre la prime de transport obligatoire.



EXEMPLE

Coût du logement

Encadrer les loyers dans les zones tendues.

EXEMPLE

Précarité énergétique

Réduire la précarité énergétique en investissant massivement dans l'aide à la rénovation thermique des logements.



DÉBAT NATIONAL

Exprimons-nous !

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Emploi



Territoires



Energie



Mobilité



Services Publics

L'ENJEU

PAS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SANS JUSTICE SOCIALE

LE SENS

Le dérèglement climatique est de plus en plus visible. Si nous voulons offrir à nos enfants – mais aussi à nous-même – un avenir permettant de couvrir nos besoins vitaux (se nourrir, se déplacer, se chauffer, travailler, etc.), la conversion écologique est urgente.

La transition écologique nécessite d'importants changements dans nos modes de consommation, de déplacement et de production, bref, dans nos modes de

vie. Pour la CFDT, ces changements doivent être accompagnés par des mesures de justice sociale et doivent se construire avec les citoyens.

La transition écologique peut aussi être un moyen de lutter contre les inégalités. Car ce sont les plus modestes qui payent le prix fort du coût de l'énergie et subissent les plus gros dommages en matière de santé.

NOS PROPOSITIONS

CRÉER DE L'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES



Les emplois de demain ne seront pas ceux d'aujourd'hui. Cela sera particulièrement vrai dans les secteurs d'activité directement concernés par la transition écologique (industrie, transport, énergie...). Ces transformations peuvent être subies si



elles ne sont pas anticipées, ou choisies. Pour la CFDT, l'objectif est d'engager des projets de territoires afin que la transition écologique ne rime pas avec pertes d'emploi, mais avec créations d'emplois.

EXEMPLE

Le Contrat de transition écologique (CTE)

Un CTE réunit tous les acteurs d'un territoire précis (ville, intercommunalité, département, zone d'activité, etc.) pour accompagner les salariés qui risquent de perdre leur emploi vers des métiers dans des secteurs d'avenir (énergies renouvelables, efficacité énergétique, mobilités, ruralité et agriculture, économie circulaire, construction et urbanisme, biodiversité...). Le CTE peut aussi proposer un soutien aux entreprises.

QUI ? C'est au territoire d'impulser la mise en place d'un CTE (en réunissant tous les acteurs concernés : partenaires sociaux, associations, acteurs économiques, pôle emploi...) et à l'État de participer aux moyens de sa mise en œuvre.

ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC IMMOBILIER



Ce sont le plus souvent les logements des ménages les plus modestes qui souffrent d'une mauvaise isolation. Ce sont donc les plus modestes qui supportent un coût élevé de chauffage. La CFDT revendique donc la rénovation énergétique du parc immobilier ancien.

C'est une question de justice sociale, de transition écologique, mais aussi de création d'emplois non délocalisables (emplois pour la rénovation des habitats et remplacement des équipements).



QUI ? Les bailleurs sociaux et les propriétaires privés de logements doivent être incités à mieux isoler les habitats et à installer des équipements moins énergivores ! Pour cela, l'État doit massivement investir, à travers des aides directes et des mesures fiscales plus incitatives.

CRÉER UN DROIT À LA MOBILITÉ



Les transports représentent une part importante des émissions de gaz à effet de serre. Réduire la pollution liée aux déplacements est un impératif écologique mais aussi social et économique. Pour y répondre, il

s'agit de rendre le transport polluant moins attractif, sans pour autant pénaliser les ménages qui n'auraient pas les moyens de recourir à un mode de transport propre.



EXEMPLE

Le chèque mobilité

De nombreux citoyens n'ont pas d'alternative à l'utilisation d'un véhicule personnel. L'aide à l'achat d'un véhicule propre n'est pas suffisante pour nombre d'entre eux. C'est pourquoi nous proposons un chèque mobilité pour ceux qui n'ont pas d'autre choix, afin de compenser la hausse du coût du carburant liée à la transition écologique.

QUI ? L'État via la fiscalité carbone doit financer les mesures d'accompagnement et les investissements dans les transports propres.

EXEMPLE

Développer des transports en commun fiables

Les collectivités territoriales doivent proposer des solutions de transport alternatives au véhicule individuel. Cela passe par des aides au covoiturage, par le développement des transports en commun dans les zones mal desservies, par des titres de transports valables pour plusieurs modes de transports sur un même trajet.

QUI ? Les régions ou les départements peuvent lancer des consultations citoyennes pour mesurer les besoins de déplacements au quotidien afin de développer une offre de proximité adaptée.

CRÉER UN DROIT À L'ACCOMPAGNEMENT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Une personne qui a des difficultés à se chauffer, à isoler son logement, à se déplacer, ou tout simplement à payer sa facture énergétique (gaz, électricité, fioul), doit avoir une aide pour trouver des solutions adaptées.

C'est la raison pour laquelle la CFDT revendique de mettre en place un guichet unique où les personnes pourront trouver les solutions permettant de réduire leur facture énergétique.



QUI ? Le réseau « Faire » est un service public qui existe déjà pour accompagner les particuliers, professionnels et collectivités sur la question énergétique des logements. Ce dispositif pourrait s'élargir à d'autres sujets (comme les mobilités).



DÉBATS TERRITORIAUX

Exprimons-nous !

SERVICES PUBLICS ET TERRITOIRES



Territoires



Citoyenneté



Services Publics



Santé

L'ENJEU

UN BOUCLIER DE SERVICES PUBLICS POUR TOUS, DANS TOUS LES TERRITOIRES

LE SENS

Nous vivons tous dans des territoires très différents et avons tous besoin de services publics qui nous accompagnent au quotidien. La proximité des services publics est une attente légitime et une condition de l'égalité entre les citoyens.

Si les services publics ne peuvent pas être rendus de façon identique partout, des besoins doivent être satisfaits en proximité. C'est le sens du bouclier territorial de services publics.

NOS PROPOSITIONS

PROPOSER UN ACCUEIL PUBLIC DE PROXIMITÉ



Pour la Cfdt, le bouclier territorial de services publics doit assurer un panier de services du quotidien: prestations sociales (famille, chômage, maladie, aides diverses) et de santé, retour à l'emploi, état civil, service postal, impôts, etc. sans oublier l'école et les transports scolaires. La première étape de construction de ce bouclier est la suspension des fermetures de lieux d'accueil du public.



Si les interfaces numériques sont utiles, elles ne peuvent remplacer en proximité l'accompagnement et la présence physique. C'est pourquoi le panier de services publics doit offrir un point d'accueil physique, accessible à chacun, quel que soit son lieu de résidence.

EXEMPLE

Des maisons de services au public

Ces maisons, qui existent déjà sur certains territoires, sont des espaces mutualisant différents services publics. Elles peuvent être fixes ou itinérantes et le périmètre de chacune peut varier selon les besoins du territoire. Il en existe aujourd'hui un peu plus de 1 200. Il en faudrait 2 400 pour qu'il existe une maison de services au public dans un rayon de 10 km de n'importe quelle habitation (métropole et outre-mers).

QUI ? L'un des enjeux du bouclier territorial de services publics est d'identifier le territoire pertinent correspondant au cadre de vie concret des personnes. Cela ne pourra se faire qu'après un diagnostic des besoins avec les personnes concernées, usagers et agents. À partir de là, l'objectif est d'assurer, quels que soient les moyens retenus, l'effectivité des services publics du panier de proximité. Légalement, les communes et intercommunalités ont la responsabilité d'organiser les services publics de proximité et le conseil départemental celle d'établir une cartographie globale d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Mais l'État a aussi un rôle à jouer dans le financement.

GARANTIR UN ACCÈS AUX SOINS



D'un territoire à l'autre, il existe de grandes inégalités en matière d'accès aux soins. Les déserts médicaux pénalisent en premier lieu les personnes âgées, ou en situation de handicap, les futurs et jeunes parents, et leurs enfants.



Pour la CFDT, la santé est un élément clé du bouclier territorial de services publics.

Tout comme pour les services publics, toute l'offre de santé ne peut pas être assurée sur un territoire de proximité. Il y a une gradation à organiser avec les grands centres hospitaliers, les hôpitaux de proximités et la médecine et les soins « de ville » (médecins généralistes, infirmières, sages-femmes, pharmaciens, etc.). C'est ce dernier niveau qui doit être organisé dans un « bassin de vie ».

EXEMPLE

Des maisons de santé

Ce sont des lieux de proximité qui regroupent plusieurs professionnels de santé. Cela permet d'assurer des permanences avec de larges créneaux horaires et pour tout un territoire. Leur présence est essentielle pour éviter d'avoir à se rendre dans les services d'urgence des hôpitaux et pour bénéficier d'un suivi médical au plus près de son lieu de vie. Il en existe aujourd'hui environ un millier. Doubler leur nombre, y systématiser la possibilité de visites à domicile permettrait de couvrir un plus grand nombre de citoyens et d'éviter le recours aux urgences.

QUI ? Chaque territoire doit faire un état des lieux de sa situation et de ses besoins, en lien avec les citoyens. La solution est ensuite à construire en tenant compte de l'offre hospitalière la plus proche, avec les professionnels de santé qui vivront sur le territoire et auront aussi besoin de services publics. C'est pourquoi ces deux questions, santé et services publics, doivent être pensées ensemble.

CRÉER DES LIEUX D'ÉCHANGES ET D'INITIATIVE



Le bouclier territorial de services publics peut aussi se traduire par une meilleure offre de transports collectifs, des horaires d'ouverture plus adaptés aux besoins des personnes, une meilleure information sur les services, etc. Pour avoir la réponse la plus adaptée, il est indispensable d'impliquer les usagers: le diagnostic et les solutions doivent se construire avec eux, à travers des lieux d'échange et d'initiative.



Parfois, les usagers sont aussi les initiateurs de la réponse. Dans certains territoires, les usagers, avec les

collectivités territoriales concernées, ont pu créer des « pédibus » pour le transport scolaire ou encore de l'auto-stop partagé développant ainsi l'entraide.

Enfin, les lieux de services publics, notamment dans le cadre de maisons de services au public ou de santé, doivent être de véritables lieux publics et non pas uniquement de services. Il s'agit alors de créer tout un environnement autour de ces maisons qui permet notamment les pratiques associatives et l'exercice d'activités diverses.

QUI ? Si les collectivités peuvent être à l'initiative des lieux d'échanges, ce sera à chacun de nous de les faire vivre sur les territoires !



DÉBAT NATIONAL

Exprimons-nous !

FISCALITÉ



Écologie



Équité



Lieux de travail

L'ENJEU

RÉHABILITER L'IMPÔT POUR UN MEILLEUR PARTAGE DE LA RICHESSE EN FRANCE

LE SENS

L'impôt est nécessaire. Il est un élément central de notre pacte social qui doit permettre à chaque citoyen de bénéficier d'une protection sociale de haut niveau et de services publics de qualité, tout en réduisant les inégalités. La question n'est donc pas quel impôt il faut réduire au détriment de quel service, mais com-

ment on rend l'impôt plus juste pour qu'il soit mieux accepté. Aujourd'hui, la fiscalité pénalise les bas revenus (poids très important des impôts indirects comme la TVA) et avantage les plus aisés (suppression de l'ISF, revenus du capital faiblement taxés...).

NOS PROPOSITIONS

AGIR POUR UNE FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE INCITATIVE ET SOCIALEMENT JUSTE



Le défi majeur de notre société est écologique. La fiscalité environnementale est nécessaire pour orienter les comportements, financer la conversion et donc accélérer la transition écologique.

Mais pour être acceptée, la fiscalité écologique ne doit pas pénaliser les ménages les moins aisés. C'est pourquoi la CFDT propose des compensations qui la rendent juste socialement.



EXEMPLE

Baisser la fiscalité indirecte

Baisser la TVA sur les biens et services qui favorisent la transition écologique (isolation des bâtiments, transports en commun...)

QUI ? Ces baisses ciblées nécessitent un accord européen. C'est à l'État de les proposer dans le cadre d'un projet européen global.

FAIRE CONTRIBUER DAVANTAGE LES HAUTS REVENUS



L'impôt doit être équitablement réparti entre tous les citoyens, en fonction de leurs moyens. Pour la CFDT, cela veut dire que l'effort doit être d'autant plus important que le revenu et le patrimoine sont élevés.

EXEMPLE

Revenus du capital

L'impôt sur le revenu doit porter sur tous les revenus, y compris ceux du capital (en fonction de la richesse réelle des personnes : biens immobiliers, épargne, etc.).

EXEMPLE

Impôt sur le revenu

Ajouter une tranche d'imposition supplémentaire pour les très hauts revenus.

EXEMPLE

Taxe d'habitation

Supprimer totalement la taxe d'habitation, la compensation aux collectivités territoriales étant assurée par un partage des grands impôts nationaux (impôt sur le revenu, TVA, impôt progressif sur le capital...)

EXEMPLE

Mise à contribution des plus hauts patrimoines

Il faut revoir les droits de succession et donations qui, aujourd'hui, favorisent une société de rentiers au détriment des travailleurs et des jeunes. Cette réforme doit prévoir une contribution spécifique affectée à la perte d'autonomie.

FAIRE CONTRIBUER LES ENTREPRISES SOLIDAIREMENT



Les entreprises bénéficient des investissements publics et du modèle social français. Elles doivent participer à leur financement.



EXEMPLE

Lutter contre l'optimisation et l'évasion fiscales

La CFDT revendique que l'État se donne les moyens législatifs, au niveau national et européen, et humains de lutter contre l'optimisation et l'évasion fiscales.

EXEMPLE

Taxe GAFA

La CFDT demande que les profits des multinationales qui opèrent en France (entre autres les GAFA) soient taxés en France à hauteur de leur chiffre d'affaires.

EXEMPLE

Niches fiscales

Revoir l'ensemble des niches fiscales sur la base de priorités clairement établies (par exemple emploi ou environnement).

EXEMPLE

CICE

Les salariés sont en droit de demander des comptes aux entreprises quant à l'usage du CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) et de toutes les aides publiques. Le CICE devait permettre d'investir dans l'emploi, la formation, l'innovation et la transition écologique et numérique.



DÉBAT NATIONAL

Exprimons-nous !

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ



Démocratie



Citoyenneté



Lieux de travail



Territoires

L'ENJEU

RECONSTRUIRE NOTRE PACTE DÉMOCRATIQUE EN RENFORÇANT LE POUVOIR D'AGIR DES CITOYENS DANS LES TERRITOIRES ET AU TRAVAIL.

LE SENS

Notre pays traverse depuis plusieurs années une crise démocratique qui se traduit par une défiance de plus en plus grande des citoyens à l'égard de la démocratie représentative, en particulier des élus politiques. Cette défiance touche aussi l'ensemble des institutions et des corps intermédiaires, organisations syndicales comprises.

Pour redonner son souffle à la démocratie et que chacun se sente représenté, il faut renforcer le pouvoir de débattre et d'agir des citoyens, multiplier leurs moyens d'expression à tous les niveaux de la société, y compris dans les entreprises et les administrations.

NOS PROPOSITIONS

DONNER DE LA VISIBILITÉ À L'ENGAGEMENT DES CITOYENS ET MONTRER SON UTILITÉ



Autour de 20 millions de personnes sont engagées dans des actions caritatives, le sport, les loisirs, la culture, l'éducation populaire, l'écologie, les associations de parents d'élèves... Ce sont des bénévoles qui s'investissent dans le tissu associatif et leur nombre est en hausse depuis 2010.



Considéré par beaucoup comme trop faible, l'engagement militant dans les syndicats et/ou politique dans les partis est aussi une réalité, qui concerne près de 2 millions de personnes. Les représentants de la



CFDT agissent, en lien avec ses 623 000 adhérents, et obtiennent, au quotidien dans les administrations et les entreprises, des résultats améliorant les conditions de travail et le pouvoir d'achat.

Rendre visible cette multitude d'engagements et la vitalité du tissu social, c'est aussi rappeler que les associations, partis et syndicats sont aussi des lieux d'expression qui font vivre la démocratie, et qu'il est vital d'y participer ou de les soutenir.

Consultation

Quand le maire d'une commune a un projet d'infrastructures sportives, il peut réunir les présidents d'associations sportives pour évaluer les besoins et les attentes. Ces mêmes présidents peuvent réunir leurs adhérents pour les consulter. Cela rallonge et exige un cadre de consultation, certes, mais cela permet de renforcer la légitimité de la décision, qui sera prise au final par l'institution politique légitime élue.

Quand un élu local met en ligne son agenda de rencontres avec des associations ou des organisations syndicales, il montre l'utilité de les consulter et garantit la transparence du processus démocratique.

FAVORISER LA PARTICIPATION DES CITOYENS AUX DÉCISIONS ET AUX POLITIQUES PUBLIQUES



Voter pour ceux qui vont écrire la loi ne doit pas priver les citoyens de participer plus directement à l'élaboration de cette loi, ou de toute autre forme de décision publique.



La compréhension, l'acceptation, voire la « co-production » des règles avec ceux qui en sont les premiers destinataires deviennent des impératifs. Car c'est aussi ce qui permet aux citoyens d'avoir un véritable accès aux droits sociaux.



La participation de toutes et tous permet l'expression des différents points de vue. Cela améliore la qualité de la décision, l'efficacité de sa mise en œuvre, et son acceptation par les citoyens, usagers et travailleurs.

La participation du plus grand nombre suppose des relations de confiance où ceux qui participent se sentent utiles et entendus. Cela passe par :

- le respect mutuel (dans l'écoute et le dialogue) et le respect des règles définies (par exemple, que les décisions prises en commun soient respectées) ;
- la compréhension des enjeux par toutes et tous, pour que le débat se situe sur le contenu, sans jeux de postures ou manipulations ;

La participation des citoyens à la décision permet d'accroître la légitimité de celle-ci, de susciter de l'engagement, même si la décision en tant que telle appartient à l'institution politique légitime (élu, assemblée, conseil d'administration). C'est aussi une question de démocratie.

Démocratie participative

Inciter à construire les choix politiques avec les personnes chargées de leur mise en œuvre (salariés, agents publics, associations,...) et avec les usagers.

Mettre en place dans les collectivités une part de budget participatif, permettant aux citoyens de choisir certains investissements ou projets.

Développer différentes formes de participation : utilisation du numérique, organisation de jurys citoyens...

Adopter une démarche participative dans l'évaluation des politiques publiques. Elle devra être réalisée régulièrement pour adapter et réorienter les décisions, au besoin.

Le référendum n'est pas LA réponse pour améliorer la qualité de notre démocratie

En se concentrant sur le moment de la décision et en proposant un choix forcément binaire (« oui » ou « non ») sur un projet déjà rédigé, alors que la question est toujours plus compliquée qu'il n'y paraît, le référendum évacue un peu vite ce qui fait le propre d'une démocratie : la délibération. C'est à travers elle que le citoyen peut recevoir des informations, débattre, confronter avec d'autres ses opinions et arguments, et finalement donner son avis pour éclairer le décideur public. C'est de cela que dépend la qualité du débat public et de la participation citoyenne.

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE SUR LES LIEUX DE TRAVAIL



Les entreprises, les administrations, les services publics sont le premier lieu de la création de la richesse. Ce sont les travailleurs qui participent pleinement à ce processus. Ils doivent aussi pouvoir participer aux choix de leur entreprise ou administration – une organisation collective dont les travailleurs sont partie constituante. Ils doivent avoir leur mot à dire sur leur

travail, son organisation, les conditions dans lesquelles ils l'exercent.

Parce que c'est le travail et l'emploi qui donnent les moyens de vivre décemment, de faire des choix de vie, la confiance dans la démocratie passe aussi par plus de démocratie dans les lieux de travail, qui doit être acceptée par les employeurs.



Généraliser les espaces d'expression des travailleurs

Les élus de la CFDT appuient depuis de nombreuses années le développement d'espaces d'expression des travailleurs, car ils sont les mieux placés pour parler de leur travail.

Il faut obtenir un droit d'intervention pour les travailleurs sur les transformations de leur travail (cadences, évolution des tâches, conditions de travail).

EXEMPLE

Exiger la transparence sur l'usage du CICE par les entreprises

La démocratie au travail repose aussi sur la transparence et la transmission des informations. Les salariés sont en droit de connaître l'usage du CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) et de toutes les aides publiques dont bénéficient les entreprises, car il s'agit d'un effort de toute la collectivité nationale en leur faveur. Depuis 2012, le CICE devait permettre d'investir dans l'emploi, la formation, l'innovation, la transition écologique et numérique. Si beaucoup s'interrogent à juste titre sur son utilisation par les entreprises, avec des montants importants en jeu, c'est d'abord au niveau de chaque entreprise qu'il est indispensable de demander des comptes aux employeurs.

L'entreprise doit informer les salariés, par le biais du comité social et économique, du montant perçu de CICE et rendre compte des choix qu'elle a fait pour le répartir entre l'investissement, l'emploi et les rémunérations.

Le soutien des salariés est essentiel pour permettre à leurs représentants élus au comité social et économique d'obtenir de la direction qu'elle communique ces informations et pour qu'ils orientent les choix dans l'intérêt de l'entreprise et des salariés.

EXEMPLE